



L'ESCALO TRAIL

16ÈME ÉDITION

irresistible ALPES DE HAUTE PROVENCE

www.traildelescalo.fr

Dimanche 24 septembre

DÉPART: 9H00

1 PARCOURS DE 30KM
DÉNIV + 1425M

INSCRIPTION EN LIGNE

Marche Nordique de 7km
Départ: 10h00



REGLEMENT 2023

Art.1 Organisation :

Organisateur = Association Déclic04 : Téléphone : 06 80 02 26 23

Quand = **Dimanche 24 septembre 2023**

Où = l'Escale – 04160. coordonnées GPS Décimal : 44,084903 / 6,023425 - Sexagésimal : N 44°5'5 6'5 " / E 6°1'24 33". Epreuve individuelle ouverte à toutes et à tous (licenciés et non licenciés). Un circuit course chronométrées et un circuit marche nordique:

30km départ 09h00
Marche nordique: départ 10h00

Le 30km fait parti du **Challenge des Trail de Provence**, du **Super Challenge F.S.G.T** et du **Challenge Running 04**.

Art.2 Inscriptions & Dossards : Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Pour l'envoi par courrier le dossier doit être complet (Bulletin d'engagement daté et signé + Certif ou copie de la licence + règlement) à envoyer à l'adresse suivante : **COURIR EN FRANCE.COM** (Alain Minassian) – 10 rue les Roselières – 13220 Châteauneuf les Martigues. Chèque à l'ordre de Déclic 04 (**avant le 15 septembre**). Attention ! pour les engagements après le 15 septembre et sur place le jour de la course le tarif sera majoré de **5€** et ne donnera pas droit au repas, ni à la dotation (*Se munir d'épingles). La remise des dossards s'effectuera sur place le jour de la course à partir de 7h30. **Nous recommandons de privilégier les inscriptions en ligne**. Les résultats: www.courirenfrance.com Pour le programme et les infos : www.declic04.fr

Art.3 Sécurité - assistance - assurance : Une liaison téléphonique sera mise en place avec poste de secours au départ, sur certains endroits stratégiques du parcours et arrivée. Présence d'une équipe de secouriste et d'un médecin. Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance responsabilité civile, pénale et recours à l'exception de tout autre risque. Une assurance perso est conseillé. Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article 1.231-3 du code du Sport, chaque participant à l'épreuve devra obligatoirement présenter ; soit une licence FFA (Athlé en compétition Athlé santé ou pass' (running) soit une licence FFTRI, FSGT, UFOLEP, FSCF et RAO sur laquelle est mentionnée : « apte à la course à pied en compétition ou apte à l'athlétisme en compétition » soit un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied et datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme). Les organisateurs conserveront ce certificat de plus, les concurrents mineurs devront fournir une autorisation parentale. Le coureur déclare avoir pris connaissance du présent règlement. Sur le site en téléchargement, la liste des fédérations affiliées.

Art.4 Matériel et conseil équipement : Les concurrents doivent être chaussés convenablement, chaussures de trail ou autre modèle avec semelle non lisse. La gourde ou camelback isotherme conseillé ainsi que couverture de survie, sifflet. Recommandation de l'organisateur. Deux postes de ravitaillements seront prévus sur le parcours et un poste à l'arrivée. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et éventuellement avancer ou retarder l'horaires des départs en fonction des conditions météo et maintient la manifestation. *Ne prenez pas de risque avec votre santé et votre sécurité.

Art.5 Couverture photographique et audiovisuelle : Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image vidéo ainsi que la publication des résultats concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Tout point non prévu par le présent règlement est du ressort du comité d'organisation dont les décisions sont souveraines.

Art.6 Parcours : Renseignements techniques auprès de Marc Bévilaqua. Tél: 06 80 02 26 23 ou par E-mail: tcdeclic04@gmail.com - Plans et profils sont visibles sur le site: <http://www.declic04.fr>

Art.7 Engagement moral des coureurs : Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement, la nature et les propriétés privées, les règles du code de la route, les coureurs, les organisateurs ainsi que les bénévoles. Chaque coureur aura obligation de porter assistance à tout coureur en danger, le temps que les secours prennent le relais. Tout manquement au respect des règles ci-dessus pourra entraîner la mise hors course décidée de plein droit par l'organisateur.

Art.8 Classements et récompenses : Dotation de la course à tous les inscrits. Seront récompensés les 3 premiers et les 3 premières au scratch+ et le premier de chaque catégorie (H et F) sur le 30km uniquement. La remise des récompenses se déroulera à partir de 12h30. Dotations diverses fournies par nos partenaires.

A retourner avant le 15 septembre 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION

Dimanche 24 Septembre ---- 16ème Trail de l'Escales

À retourner accompagné du **règlement à l'ordre de DECLIC 04** à l'adresse suivante:
Courir en France.com – 10 rue les Roselières – 13220 Châteauneuf les Martigues
Téléphone : 06 80 02 26 23
Inscription en ligne: www.courirenfrance.com

Cocher votre distance: 30km Marche nordique 7km

NOM : Prénom :

CLUB.....

Licencié (e) : oui Fédérations : FSGT FFTRI FSCF FFA UFOLEP RAO

N° de Licence.....

Sexe : H ou F Année de naissance :

Cochez votre choix:

Tarif trail (30km):
30€ (buffet inclus)

Tarif Marche nordique (10km)
7€ (buffet inclus)

Buffet accompagnateur: 7€

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Tél : E.mail :

L'inscription **avant le 15 septembre** comprend : Une dotation de la course et ravitaillements.

Attention: L'inscription après cette date sera majorée de 5€

*En application de la réglementation en vigueur, ne seront acceptés que les participants capables de justifier de la non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition. La police d'assurance souscrite par l'organisateur couvre la responsabilité des organisateurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence FFA ou une licence valide sportive agréée par la FFA. En tant que non licencié (e), je joins le certificat médical ou sa photocopie certifiée conforme de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Date et signature du concurrent:

*** Pour mineurs: Autorisation Parentale OBLIGATOIRE :**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et j'autorise mon enfant mineur à participer à la course de l'Escales du **24/09/2023**. Catégories d'âges à partir de **2004 à 1939 (inclus)**.

à l'Escales : Date : **Signature des parents**